

Petite Enfance - Adhésion de la Ville de Besançon à l'Association «Grandir et Développer son Identité»

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Association «Grandir et Développer son Identité», dont le siège est situé à Varilhes dans le département de l'Ariège, a le projet de créer en partenariat avec la Ville de Besançon et la Société DIEPAL, un Centre d'Éveil de l'enfant à la crèche des Orchamps.

Cette association, sous la présidence d'honneur du Professeur H. MONTAGNER, la présidence du Professeur GHISOLFI, et avec l'approbation d'un Comité Scientifique, a pour vocation d'initier, promouvoir, encourager toute action conduisant à une meilleure connaissance, un meilleur accueil du tout petit de 0 à 3 ans.

L'association veut rassembler toutes les intentions, les volontés dans ce domaine et offrir les moyens de mettre en œuvre un travail ambitieux et en continuité avec tout ce qui s'est fait à ce jour de valable sur le thème et sur l'éveil sensori-moteur précoce.

Aussi, par lettre du 3 août dernier, sollicite-t-elle l'adhésion de la Ville de Besançon.

La cotisation annuelle de 100 F ouvre droit à tous les services que l'association propose pour atteindre son objectif.

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur cette proposition d'adhésion de la Ville à cette association.

En cas d'accord, la cotisation de 100 F sera imputée sur le compte 951.4.6405.20500 alimenté par transfert d'égale somme provenant du compte 955.9.657.20500.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition qui lui est soumise.